Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213502727-20260707-2026_07_002-DE

Saint Germain du Pinel

DELIBERATION
SEANCE DU 07 JUILLET 2026

L'an 2026 le 07 juillet à 20 heures 15 , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Myriam ALEXANDRE, Maire.

Présents : Myriam ALEXANDRE, Thierry AMMONIAUX, Pascal BARBRON, Aymeric CROISSANT. Emma FESSELIER, Maxime FEVRIER, Astrid JOURDAN, Béatrice GARNIER, Valérie HENRY, Séverine LORIER, Fabrice LABBÉ, Audrey MENEUX, Nicolas TOUTAIN, Joël BOUVIER.

Absents excusés : Sonia SUBIRY a donné procuration à Audrey MENEUX.

Absent : Néant

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14
- Votants : 15

Date de la convocation : 02/07/2026
Date d'affichage : 02/07/2026

A été nommé(e) secrétaire : Joël BOUVIER

- **2026-07-002 Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Madame Le Maire demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la précédente réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal.

A Saint-Germain-du-Pinel,
Le 07 07 2026
Le Maire
Myriam ALEXANDRE

